

DECISION 2023-27

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de travaux « Réfection de l'étanchéité de la toiture du Stand de Tir à Volmerange-les-Mines » est conclu le 2 mai 2023 avec l'entreprise Lorraine Toiture, sise 85 route de Sierck à 57480 Rettel, pour un montant de 19 966,48 € H.T. soit un total de 23 959,78 € T.T.C.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 mai 2023

Le Président Michel PAQUET

Décisions Publication sur le vite de la coet, le 2 4 SEP. 2024